

Préfecture de La Lozère
Direction départementale de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

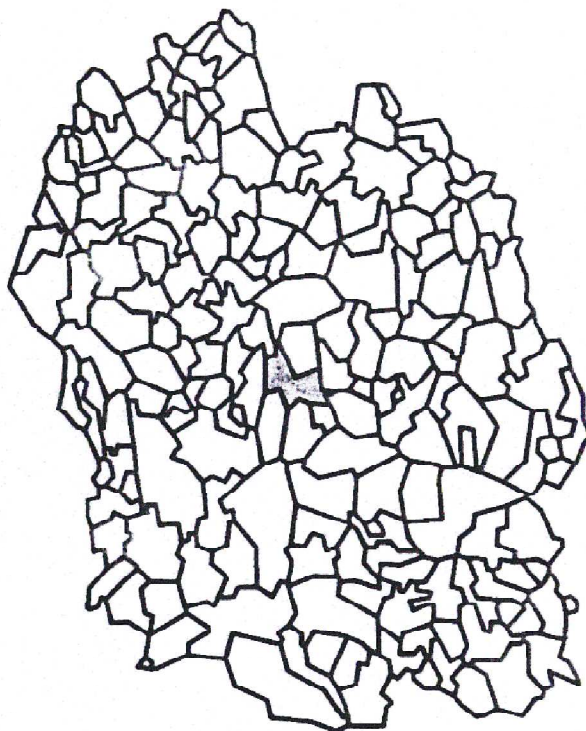
P.P.R.

VOLET "INONDATION"

Copie certifiée conforme
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Marie-Claire VIOULAC



COMMUNE
DE
MENDE

Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N°98/2246 du 10 NOV. 1998
Le Préfet

Alain WEIL

RUISSEAU DES POUSETS

PROJET DE DELIMITATION	PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES	2-6
---------------------------	--	-----

L'ensemble de ces documents, issus ou sous forme de fichiers informatiques,
a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux
annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie,
à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture,
sont les documents de référence opposables aux tiers.

MENDE_2-6_31